



INFO SYNDICALE – Juin 2014

Réunion patronale-syndicale nationale

5 juin 2014

Le président national Kevin Grabowsky a exprimé ses condoléances, au nom du syndicat, pour la mort des trois agents de la GRC et leurs familles à Moncton, Nouveau-Brunswick. Il a également mentionné l'importance des Canadiens qui ont combattu il y a 70 ans sur la plage de Normandie dans le cadre de l'avancement des troupes alliées de la Deuxième Guerre mondiale.

On nous a informés de ce qui suit :

- ⇒ Sur le plan législatif, le SCC mettra en application la Déclaration des droits des victimes qui a été adoptée récemment, et il n'y a rien de neuf en ce qui concerne la législation vie pour vie;
- ⇒ Le budget annuel du SCC a été fixé à 2,33 milliards cette année dans le contexte des initiatives du PARD – (une réduction de 295 millions de dollars sur trois ans) annoncées en 2011– une réduction de 10,1 % du budget global;
- ⇒ Un gel départemental est encore en place et l'employeur a répété que tous les gains de négociation collective seront financés à même les budgets départementaux existants. Le gouvernement impose donc une pression supplémentaire sur un système qui est déjà très tendu, et il le fait aux dépens des employés;
- ⇒ Nouvelles unités – beaucoup de choses seront mises en ligne dans les prochains mois, les chiffres de double occupation des cellules devraient diminuer – le pourcentage national est autour de 19,5 % depuis un certain temps. Le nombre de détenus ne cesse d'augmenter;
- ⇒ Le Commissaire a dit clairement qu'ils ne vont retirer aucun lit psychiatrique au sein du SCC, malgré des reportages au sens contraire dans les médias;
- ⇒ Le Commissaire a souligné des points positifs et négatifs qu'il a observés en travaillant des quarts à divers établissements dans tout le pays, y compris l'établissement Pacifique, l'établissement Collins Bay et l'unité minimum.

Problèmes relatifs à la convention collective et à l'entente globale

Le syndicat a fait part de l'insatisfaction et de la frustration des membres d'un bout à l'autre du pays face aux lacunes dans l'application des dispositions de la convention collective en ce qui concerne les points suivants :

- Retard de paiement des indemnités de départ;
- Nous attendons une réponse sur le calcul du service continu pour les occasionnels (décision Broekaert) en ce qui a trait à l'indemnité de départ;
- Paiements des congés annuels (pas de documents avant l'encaissement pour dire ce qui serait encaissé, ex. nombre d'heures) – mauvaise communication;
- Indemnité d'AC pour l'exécutif national – dans certains cas, elle a quand même été payée, et à quel moment la récupération aura lieu;
- Indemnité d'AC – seuil de 80 heures devrait inclure les heures supplémentaires (on attend une interprétation du Conseil du Trésor qui assurera que les heures supplémentaires seront comprises dans le total).

Nous avons indiqué que la patience de nos membres concernant plusieurs de ces problèmes s'est considérablement émoussée et qu'il y a de graves problèmes de communication. Le Commissaire a engagé la CAGRH à transmettre des mises à jour hebdomadaires sur les nombreux points que nous avons soulevés.

Indemnité pour les bottes

L'employeur a confirmé que l'indemnité de chaussures serait payée avant la fin du mois de juin. Nous avons protesté contre ce retard de paiement, de même que contre tous les autres problèmes de paiement que nous connaissons.

Réunion patronale-syndicale nationale

5 juin 2014

Comité sur les normes nationales de formation (Formation par modules)

Nous nous sommes engagés à travailler avec Mme Blasko, la nouvelle directrice d'apprentissage et perfectionnement, mais nous avons souligné que ce dossier a connu beaucoup de difficultés et a été mal géré sur tous les fronts. Nous espérons que nous pourrions régler certains problèmes avec Mme Blasko lors de prochaines rencontres.

Gestion de population et présentation du modèle de sous-classification de sécurité des détenus

Nous avons reçu une présentation détaillée du modèle de sous-classification de sécurité des détenus dans le contexte du point permanent à l'ordre du jour sur la gestion de la population. Le SCC a cependant indiqué que cette initiative devra être intégrée dans les critères réglementaires en vertu de la loi, et que cela prendra du temps. Entre-temps, un groupe de travail sera formé pour étudier des mesures incitatives concernant les sous-classifications de détenus.

Nous avons promis à l'employeur que nous leur soumettrons toutes les questions que nous avons sur la présentation et nous avons demandé de continuer d'être informés sur tout ce qui concerne cet important changement, qui va avoir des répercussions pour les membres d'UCCO-SACC-CSN.

Normes de déploiement

La révision de la DC 004 (Comité mixte patronal syndical) est terminée et nous attendons un rapport du SCC pour faire des commentaires.

Nous devons encore revoir les deux unités de sécurité minimum de quarante lits aux établissements d'Edmonton pour femmes et Grand Valley lorsqu'elles seront pleinement opérationnelles et hébergeront des détenues.

Nous avons soulevé quelques points préoccupants concernant les routines variables des nouvelles unités de sécurité maximum et avons noté que l'idée qu'elles soient autonomes n'est pas tout à fait la réalité.

Le Commissaire a reconnu qu'il avait aussi observé que les routines pouvaient constituer un problème. Il a ajouté qu'il restait vraisemblablement du travail à faire concernant les normes de déploiement, parce que beaucoup de choses ont changé depuis la dernière révision en 2009, en particulier le mouvement de diverses populations de détenus dans le pays.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier.

Le syndicat a adopté un nouveau logo pour la présente ronde de négociation. Ce logo apparaîtra sur toutes les communications en lien avec la négociation.



La première rencontre de négociation avec l'employeur, où nous leur présenterons nos demandes, aura lieu le 3 juillet. Nous vous communiquerons plus de détails à une date ultérieure.

Plus de 130 membres d'exécutifs locaux (présidences, délégués à la mobilisation et aux communications) viennent d'assister à des sessions de formation mobilisation de deux jours à Montréal et à Kingston. N'hésitez pas à entrer en contact avec eux pour toute question relative à la mobilisation, la négociation, et pour savoir comment vous pouvez être encore plus impliqués dans votre syndicat!